



UNION DES COMORES

ILE AUTONOME DE MWALI

CREDIT/IDA 3868-COM

**Fonds d'Appui au développement Communautaire
(FADC)**



Secrétariat Exécutif Régional
Cité Coopérant - Fomboni
TEL/FAX : 72 04 32
FOMBONI - Mohéli
E-mail : fadcmoheli@comorestelecom.km

Communauté de Hoani



**Plan de Développement Local
2006 - 2010**

RESUME

Ce document porte sur le Plan de développement Local (PDL) de la communauté de Hoani, situé dans la préfecture du centre à 10 kilomètres de la capitale Fomboni de l'île autonome de Mwali. Ce PDL couvre une période de quatre (4 ans) entre 2006-2010 par rapport à la prévision de sa réalisation dans le temps.

Le PDL de Hoani comporte sur les potentialités, les contraintes, la situation de référence et les actions prioritaires de développement du village. Ils ont été tous identifiés par les différentes couches sociales de la communauté de Hoani (les jeunes, les femmes, les hommes, les notables et les personnes vulnérables de la localité.

Le PDL est le document de référence pour l'identification des sous-projets identifiés et reconnus comme actions par la communauté de Hoani.

L'élaboration de ce document est financée par l'Etat comorien à travers le Projet de Soutien aux Services (PSS) dénommé FADC III sous un crédit IDA (Banque Mondiale) est réalisé par la communauté de Hoani avec l'appui d'une équipe du Secrétariat Exécutif Régional du FADC de Mwali.

La vision de développement du village de Hoani mérite une attention particulière sur le plan éducatif et civique. Et le Plan de développement Local de Hoani vise à améliorer les conditions économiques et sociales de tous les membres de la communauté à travers la réalisation des sous projets identifiés dans ce document.

Parmi **les objectifs principaux** de ce Plan de Développement Local de Hoani, on note :

- Protéger le village contre les inondations perpétrées pendant les saisons pluvieuses et les intempéries
- Assurer la localité un approvisionnement quantitatif et qualitatif en eau
- Encadrer les élèves en éducation de base
- Faire la promotion de l'artisanat et attirer les touristes
- Augmenter les effectifs des écoles d'accueil et le taux de scolarisation
- Combattre la délinquance juvénile
- Former des jeunes athlètes compétitifs au niveau local et national voire même international
- Faire de la pêche un secteur générateur des revenus
- Assister les accouchements à domicile
- Réduire l'incidence des risques liés à ces accouchements
- Augmenter les capacités d'exploitation des terrains agricoles et assurer des bonnes récoltes
- Conservation et gestion durable du milieu environnemental

- Création des emplois
- Lutte contre le chômage au sein des femmes
- Organiser le secteur artisanal et création des emplois

Et **les résultats attendus** durant la période de 2006-2010 peuvent être résumés comme suit :

- Construction d'un ouvrage de protection ou Aménagement du lit de la rivière
- Réhabiliter le bassin de décantation, changement de certaines conduites et extension du réseau
- Construction d'un centre et/ou aménagement d'un local
- Construction de 2 salles de classes
- Aménagement et extension du plateau sportif existant
- Construction d'un local techniquement répondant aux besoins de conservation
- Organiser une formation en renforcer les capacités des matrones existantes
- Appuyer techniquement financièrement les paysans
- Création d'une mutuelle agricole
- Former des jeunes formateurs en gestion de l'environnement
- Former des femmes et jeunes filles et appuyer l'initiative de création d'une tontine
- Appuyer la création d'une filière des artisans et dispenser ses membres d'une formation

La communauté de Hoani compte réaliser les actions prioritaires reconnues dans ce Plan de Développement Local à travers l'appui des partenaires potentiels notamment :

- Le projet de Soutien aux Services (PSS) FADC III
- Le Programme Pluriannuel des Micro réalisations (PPMR)
- La Fédération des Acteurs pour le Développement Economique et Social de l'île autonome de Mwali (FADESIM)
- L'Union des Comores et l'île autonome de Mwali
- PNUD
- UNICEF
- Union Européenne
- Des ONGs
- DIASPORA
- Coopération française

Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) du mois de juin 2005 mené par le Comité de Pilotage (CP) en étroite collaboration avec des organes communautaires de la dite localité, la population de Hoani est estimée à environ 1635 habitants répartie comme suit :

- 841 femmes qui représentent 51,44%
- 794 hommes qui représentent 48,56%.

Le nombre de jeunes de 15 à 25 ans est environ 371 reparti ainsi :

- 180 garçons soit 48,51%
- 191 filles soit 51,49%

Le nombre de ménages est estimé à environ 241 dont 46 ménages gérés par des femmes seules avec des enfants et un seul ménage géré par un homme seul avec des enfants.

On estime à 29 le nombre des handicapés hommes, femmes et des jeunes.

Selon les mêmes sources citées ci-dessus, 100 personnes natives de Hoani résident actuellement à Mayotte.

Hoani est une localité agraire. C'est ainsi que la majorité de sa population pratique une agriculture extensive et d'autres activités socioéconomiques comme l'élevage, la pêche.

Les potentialités de la localité de Hoani :

Au niveau du secteur agricole :

- Les terrains agricoles appartiennent aux paysans qui les exploitent ;
- Hoani n'est pas épargné par le problème foncier qui déstabilise souvent le secteur agricole ;
- Les terrains sont vierges et n'ont pas besoins beaucoup de l'utilisation des engrais chimiques ;

Au niveau de pêche :

- Hoani dispose d'une mer poissonneuse ;
- La réglementation des activités de la pêche (interdiction des méthodes archaïques comme l'utilisation de la pêche à filet, la pêche à dynamite, l'utilisation des produits toxiques naturels (ouroupva) ;
- Le respect de la loi cadre de l'environnement (protection de la littoral) et les espèces marines endémiques comme la tortue.

Au niveau de l'élevage :

- Les éleveurs sont des agriculteurs et chacun dispose d'au moins une parcelle de terres propres à lui pour garder les animaux;
- La disponibilité d'eau de sources dans tous les coins d'où la possibilité d'abreuver les animaux sans difficultés ;
- La présence d'un vétérinaire dans la localité est un atout pour cette activité d'élevage ;
- Dans la localité, il existe un groupement d'éleveurs des caprins qui a pour objectif d'améliorer la race locale. Ce groupement a déjà bénéficié d'un bouc BOER capable de diffuser les F1 (produit Boer mal et femelle locale). Le groupement s'est affilié à la FPEM (Fédération pour la promotion de l'élevage à Mohéli) et à la FADESIM (Fédération des Acteurs pour le Développement Economique et Social de l'île de Mwali). Selon les membres du groupement, ils s'appêtent à affilier au SNAC (Syndicat National des Agriculteurs Comoriens)

Sur le plan social :

- La Fédération des Associations de Hoani (FADEVICO) est une forme de solidarité des différentes couches de la localité qui se manifeste positivement dans le développement de leur village.
- Les habitants de Hoani ont des expériences acquises des partenaires externes et sont capables de mettre en œuvre certaines activités en faveur du développement du village ;
- Le village possède certaines infrastructures sociales de base (poste de santé, collège rural, sous centre de lecture et d'animation culturelle (CLAC), réseau téléphonique ...).

Sur le plan économique :

- Hoani possède une institution d'épargne et de crédit (Sanduk) ;
- Le Centre d'Encadrement Agricole (CEA) n'est pas loin de la localité ;
- L'affiliation des certains secteurs aux structures nationales et régionales.

Sur le plan environnemental :

- L'existence des tortues dans la localité, une des espèces endémiques qui attirent les touristes ;
- La construction d'une maison des tortues dans la localité ;
- L'existence d'une association de type ulanga qui se charge de la protection de l'environnement ;
- Le respect de la loi cadre de l'environnement par les villageois.

Problèmes et solutions :

Parmi les problèmes majeurs auxquels se trouve confronter la localité de Hoani selon les villageois, on note :

1. Inondations perpétuelles pendant les saisons pluvieuses
2. Dégradation des zones d'habitation
3. Insuffisance de la quantité et de la qualité de l'eau
4. Absence d'un lieu d'encadrement des élèves et de la promotion de l'artisanat
5. Insuffisance des unités d'accueil des enfants en âge d'être scolarisés
6. Absence des performances sportives
7. Absence d'un lieu de conservation des produits halieutique
8. Non assistance des accouchements à domicile
9. Incapacité de cultiver une exploitation agricole normale
10. Non traitement des plantes
11. Mauvaise gestion du milieu environnemental
12. Absence des techniciens en culinaire dans la localité
13. Une filière informelle
14. Inexploitation des potentialités naturelles

Ci-dessous un tableau récapitulatif des problèmes et solutions préconisées par les villageois :

N°	Besoins	Nature des problèmes	Solutions
1	Ouvrage de protection du village	- Inondations perpétuelles pendant les saisons pluvieuses - Dégradation des zones d'habitation	Construction d'un ouvrage de protection ou Aménagement du lit de la rivière
2	Réhabilitation Adduction d'eau	- Insuffisance de la quantité et de la qualité de l'eau	- Réhabiliter le bassin de décantation, changement de certaines conduites et extension du réseau
3	Centre culturel et artisanal	- Absence d'un lieu d'encadrement des élèves et de la promotion de l'artisanat	- Construction d'un centre et/ou aménagement d'un local
4	Ecole	- Insuffisance des unités d'accueil des enfants en âge d'être scolarisés	- Construction de 2 salles de classes
5	Plateau sportif	- Absence des performances sportives	- Aménagement et extension du plateau sportif existant
6	Construction d'une	- Absence d'un lieu de	- Construction d'un local

	chambre froide	conservation des produits halieutique	techniquement répondant aux besoins de conservation
7	Formation des matrones	- Non assistance des accouchements à domicile	- Organiser une formation en renforcer les capacités des matrones existantes
8	Appui en outils et intrants	- Incapacité de cultiver une exploitation agricole normale - Non traitement des plantes	- Appuyer techniquement financièrement les paysans - Création d'une mutuelle agricole
9	Formation en gestion du milieu environnemental	- Mauvaise gestion du milieu environnemental	- Former des jeunes formateurs en gestion de l'environnement
10	Formation en technique culinaire	- Absence des techniciens en culinaire dans la localité	- Former des femmes et jeunes filles et appuyer l'initiative de création d'une tontine
11	Formation en fabrication des objets artisanaux	- Une filière informelle - Inexploitation des potentialités naturelles	- Appuyer la création d'une filière des artisans et dispenser ses membres d'une formation

N.B : Le plan d'investissement du village discuté et validé par les différentes couches sociales qui ont participé à l'élaboration de ce plan de développement local se trouve dans ce document.

TABLE DE MATIERE

Introduction

Objectif du PDL de Hoani

Méthodologie

PARTIE I : MONIGRAPHIE

1. Localisation
 - 1.1. Identité
 - 1.2. Carte de la localité
2. Aperçu historique
3. Situation administrative
4. Situation démographique
 - 4.1. Mouvements migratoires
5. Organisations Sociales
 - 5.1. Les associations villageoises
 - 5.2. Les catégories socioprofessionnelles
 - 5.3. Les formes de solidarité sociale
 - 5.4. Les conflits internes
 - 5.5. Les rapports avec les communautés voisines
 - 5.6. Us et coutumes
6. Organisations extérieurs opérants dans le village
7. les ressources naturelles
8. La situation des services sociaux de base
 - 8.1. Enseignement
 - 8.2. Santé
9. Les activités économiques
 - 9.1. Agriculture
 - 9.2. Elevage
 - 9.3. Pêche
 - 9.4. Artisanat

II. PARTIE II. ELABORATION DU PLAN D'INVESTISEMENT DE HOANI

10. Les problèmes majeurs
11. Analyse des problèmes majeurs et les solutions
12. Programme d'investissement
13. Planning de réalisations des projets

Conclusion

LES ANNEXES

INTRODUCTION

Ce document porte sur le Plan de développement Local (PDL) de la communauté de Hoani, situé dans la préfecture du centre à 10 kilomètres de la capitale Fomboni de l'île autonome de Mwali. Ce PDL couvre une période de quatre (4 ans) entre 2006-2010 par rapport à la prévision de sa réalisation dans le temps.

Le PDL de Hoani comporte sur les potentialités, les contraintes, la situation de référence et les actions prioritaires de développement du village. Ils ont été tous identifiés par les différentes couches sociales de la communauté de Hoani (les jeunes, les femmes, les hommes, les notables et les personnes vulnérables de la localité).

Le PDL est le document de référence pour l'identification des sous-projets identifiés et reconnus comme actions par la communauté de Hoani.

L'élaboration de ce document est financée par l'Etat comorien à travers le Projet de Soutien aux Services (PSS) dénommé FADC III sous un crédit IDA (Banque Mondiale). Ce document est réalisé par la communauté de Hoani représentée par trois focus groupes (hommes, femmes et jeunes) avec l'appui d'une équipe du Secrétariat Exécutif Régional du FADC de Mwali.

Ce document se divise en deux parties :

La première partie correspond à la monographie de la localité dont les informations y afférentes sont collectées essentiellement pendant le séjour des enquêteurs.

La deuxième partie correspond à l'élaboration du plan d'investissement de la localité de Hoani incluant les problèmes majeurs, l'analyse des problèmes et les solutions, le programme d'investissement et le planning de réalisations des projets. Cette partie concerne aussi les solutions préconisées par les villageois, l'estimation des coûts et la programmation des activités de développement.

La méthodologie adoptée pour l'élaboration ce document est décrite dans les paragraphes suivants.

Méthodologie :

Le processus d'élaboration de ce document se résume comme suit : des sessions d'information et de sensibilisation des communautés bénéficiaires ; mise en place ou restructuration du comité de pilotage villageois (CP) et de comité de gestion (CG, l'élection des animateurs villageois de Développement (AVD), formation des membres du comité de pilotage, de comité de gestion et des AVD. Des enquêtes participatives au niveau de la localité avec une approche volontairement participative, identification des problèmes prioritaires et leur hiérarchisation.

Collecte de données :

La collecte de données est basée sur l'interview et discussions des groupes socioprofessionnels (Hommes, femmes, jeunes et groupes vulnérables) à base d'un questionnaire semi structuré.

Des focus groupes (Hommes, Femmes, jeunes et groupes vulnérables) se sont constitués et les enquêtes sont animées par deux agents de l'équipe du FADC (un facilitateur et un rapporteur). Après la collecte des données, les membres de chaque focus groupe ont identifié des problèmes qu'ils jugent prioritaires pour le développement de leur village. Une séance de priorisation de ces groupes s'est tenue pour discuter et enfin hiérarchiser les problèmes. L'équipe du FADC a procédé à l'analyse des données et collecte des données secondaires pour enrichir les primaires. Une restitution du premier draft du projet de l'élaboration du PDL a eu lieu au niveau communautaire. Et enfin, une cérémonie de validation du Plan de Développement Local (PDL).



Séance focus femmes de Hoani



Séance focus jeunes

Mobilisation sociale :

La mobilisation comprend les sessions d'orientation et de sensibilisation, les réunions d'information / formation, la sensibilisation de la communauté, le transfert de message de bouche à bouche. Les focus groupes sont

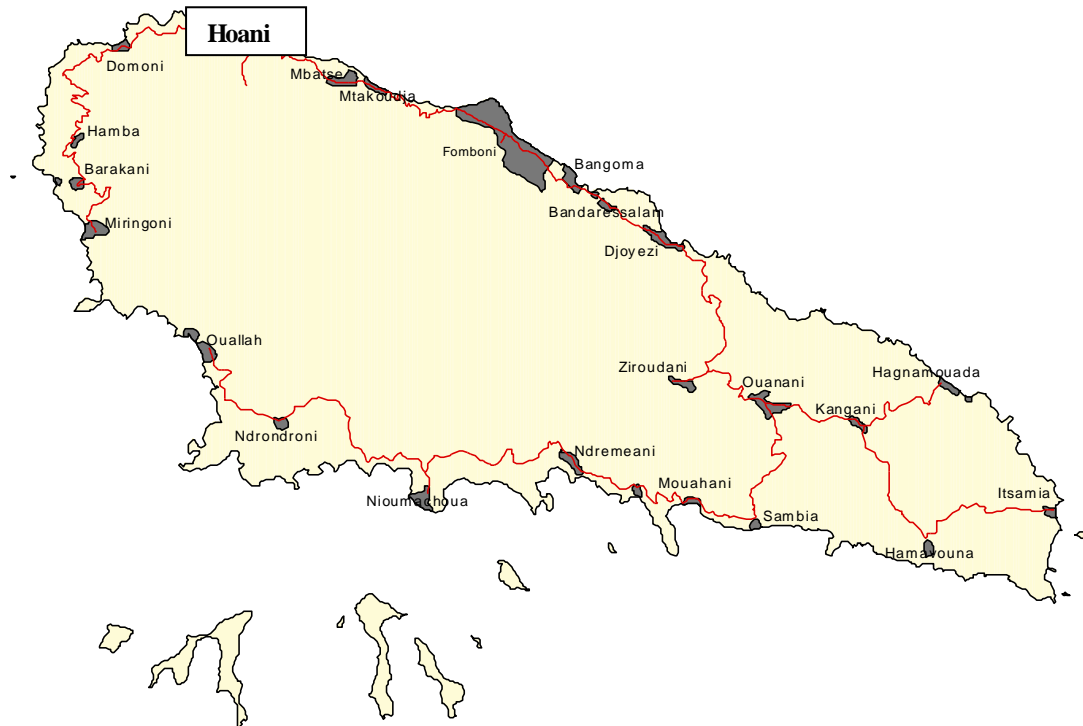
constituées généralement des autorités, des décideurs, des opérateurs, des groupes sociaux spécifiques, de la communauté.

PARTIE I : MONOGRAPHIE

1. Localisation

1.1. Identité

La carte de l'île Autonome de Mwali



Avec une superficie de 1297 ha et une densité de 145 habitants par km², le village de Hoani se trouve dans la préfecture du centre sur la cote Nord-Ouest de l'île Autonome de Mwali. Il est situé sur la route nationale N°1 à 10 km de la capitale Fomboni.

Hoani est entouré au Nord par la mer, au Sud par la forêt et à quelques kilomètres du chalet de Saint-Antoine, à l'Est par le village de Mbatsé et à l'Ouest par le village de Domoni.

Le village de Hoani présente une particularité d'être constituée de cinq quartiers dont deux sont relativement éloignés de trois autres. On estime environ 1km100 pour le quartier de Ngoimaroumbo qui se trouve à une altitude de 100m. Il faut noter que cette configuration géographique des quartiers presque autonomes induit parfois une lourdeur à la concentration et à prise des décisions. Toutefois, on remarque que cette disposition n'influence pas l'unicité et la solidarité du village. En effet, celles-ci ont été mises à rudes

épreuves durant plusieurs années à l'occasion des travaux menés sur son territoire par divers projets à savoir : Eau en 1986, réhabilitation l'école en 1988 et collège en 1991.

2. Aperçu historique

Le nom de Hoani vient d'une évolution de mot comorien « Narihové » qui signifie « baignons-nous » en français. Cela vient sans doute du fait qu'une importante rivière permanente qui traversait le village. En effet, les mohéliens qui fuyaient les guerres entre les sultans s'éloignaient des côtes et la capitale pour s'installer dans les hauts et à l'intérieur des terres. Ainsi s'installèrent les premiers habitants de Hoani dans les quartiers respectifs : Mkirini, Myindrini et hakoko Salama. Mkirini qui est le premier quartier de Hoani le plus réputé et le plus habité parmi les anciens n'existe plus. Il n'existe que les ruines d'une mosquée qui marquent les traces d'un lieu jadis habité. Selon les vieux, les sorciers ont fait savoir aux habitants que le lieu est hanté et qu'il faut quitter car il y avait énormément des décès. Mais en réalité, c'était une épidémie qui ravageait le quartier.

Le déménagement est vite fait pour s'installer à l'actuel « Ngoimaroumbo » fondé par Mzé NAOUGA, mohélien originaire de Fomboni et quelques unes de ces familles se sont installées aux lieux dits Hakoko Salama.

Comme le nom l'indique, Ngoimaroumbo vient du mot comorien « Maroumbo » qui veut dire intestin en français. Les habitants se disaient souvent faisons comme les intestins ; restons unis et gardons notre secret, ne pas se dévoiler au grand jour. Ceci fait allusion à l'assassinat du sultan Abderehemane qui a été préparé soigneusement dans le quartier historique de Ngoimaroumbo.

Le deuxième quartier fut « Kadji foutreni », l'actuel « Mitreni » où l'on ne rentrait que par l'autorisation de Boina Hadj. Ali Soudja et Ali Hatub sont parmi les fondateurs du quartier.

En effet, dans la première moitié du 19^{ème} siècle, et précisément entre 1933 et 1935, un grand nombre des maorais fuyaient les guerres entre sultans pour chercher refuge à Mwali. Privés de pouvoir, ils demandaient asile au roi de Mwali. C'est ainsi que Soufou Wa Wuma dit Soufou Omar et Wuma Mdzidou s'installèrent à Hakodine. Mais souffrant d'eau, leurs fils Bacar Assouffou et Mari MAZIRA l'ont déplacé pour s'installer à l'actuel « Nyambo » qui veut dire de l'autre côté de la rivière.

Le fondateur du quartier de « Mdjanga » et « Badjanani » fut Madi Abdallah dit 'Kalonga ». Le quartier a pris le nom de « Mdjanga » à cause de la présence d'un marécage qui signifie « Djangwa ».

« Badjanani » est le plus récent quartier.

Donc, le village de Hoani est d'une double originalité : maoraise et mohélienne. Ceci s'explique par l'existence de deux « Shungu » : « Shungu sha wa Maoré » et « Shungu sha shimwali »

Les différentes lignées présentes à Hoani selon les villageois sont :

- La lignée Mmadi Abdallah
- La lignée Mmadi Binali
- La lignée Mbaraka Ali Bounou Oumar
- Selemani Mari

Plusieurs évènements historiques ont marqué la vie des habitants de la localité de Hoani :

- Les préparatifs de l'assassinat du roi de Mwali Abderehemane sont faits à Hoani ;
- L'expulsion du premier préfet comorien de Mwali pendant la colonisation ;
- L'écroulement du pont du à une inondation et qui a provoqué la mort d'un habitant et plusieurs blessés ;
- L'épidémie de varicelle ;
- Le cyclone de 1950 qui a provoqué une famine très intense ;
- Le conflit suite à un match de football opposant Juno (équipe du village) et Rafale club (une équipe de Fomboni) en 1995. Il y a eu des habitants qui étaient pris en otage ;
- Le cyclone Elina de 1983 ;
- Les perpétuelles inondations qui détruisent les habitations des villageois. Beaucoup sont restés sans abris. Le PNUD, l'Etat et une solidarité sociale ont apporté de l'aide aux victimes afin de pouvoir surmonter les dégâts dus aux inondations.

3. Situation administrative

Le village de Hoani se trouve dans la préfecture du centre. Il appartient au district sanitaire de Fomboni et au Centre d'Encadrement Agricole (CEA) de Fomboni. Il fait aussi partie de la circonscription d'Inspection Pédagogique Régional (CIPR) de Fomboni.

Les habitants de la localité font tous les actes de l'Etat Civil à Fomboni, son Chef lieu. Les agents de l'administration publique fréquentent les établissements publics de Fomboni tous les jours.

Administrativement, le village de Hoani est doté :

- d'une école primaire composée d'un bureau de direction plus un magasin et 6 salles de classe avec un effectif de 338 élèves repartis dans 11 divisions soit 12 instituteurs dont un Directeur déchargé des cours, s' étalant du CP1 au CM 2.
- d'un collège rural de 54 élèves, allant de 6^{ème} à la 3^{ème} et un effectif en enseignants de 7 professeurs dont 1 Directeur déchargé. L'établissement totalise 4 salles de classe et un bureau du Directeur et un magasin.
- d'un poste de santé assuré par un chef de poste, cadre A.M (infirmier de l'assistance médical) et une aide soignante. Ce centre est composé de quatre pièces dont deux respectivement abritent la pharmacie du poste et

la salle d'accouchement. La troisième pièce est réservée pour les visites médicales et la quatrième pour les soins sanitaires.

4. Situation démographique

La population de Hoani est estimée à environ 1635 habitants selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) du mois de juin 2005 mené par le Comité de Pilotage (CP) en étroite collaboration des organes communautaires de la dite localité.

La population est répartie comme suit :

- 841 femmes qui représentent 51,44%
- 794 hommes qui représentent 48,56%.

Le nombre de jeunes de 15 à 25 ans est environ 371 reparti ainsi :

- 180 garçons soit 48,51%
- 191 filles soit 51,49%

Le nombre de ménage est estimé à 241, répartis sur les 5 quartiers de Gnambo, Mitreni, Badjanani, Ngoimaroumbo et Mdjanga, dont 46 ménages gérés par une femme seule et 1 seulement par un homme seul avec ses enfants. On remarque l'absence des ménages gérés par des enfants abandonnés donc des orphelins. La population de Hoani est très mouvementée. Près de 16% des habitants ont quittés la localité pour les autres île, la Diaspora ou même à l'intérieur de l'île de Mwali. Ce mouvement est très visible à Ngoimaroumbo où plus de 23% de sa population est affecté par l'exode rural.

La Diaspora à Hoani n'est pas à négliger 98 hommes et femmes se trouvent à l'extérieur y compris Mayotte, l'île Française. Cette Diaspora n'apporte malheureusement rien au village s'agissant des participations lors des réalisations des projets communautaires. D'une part, on peut comprendre que la grande majorité se trouve à Mayotte où ils vivent à la clandestinité.

D'autre part on peut noter un fort pourcentage des handicapés soit près de 2% de la population.

Tableau récapitulatif de la répartition et des mouvements de la population de Hoani

Subdivision du village	Population totale			Jeunes de 15 à 25 ans			Population en exode rurale				Pop. sédentaire	handicapés	ménages
	H	F	T	H	F	T	Diasp.	Iles	Moh.	T			
Nyambo	221	184	405	45	45	90	18	22	10	50	355	06	66
Mitréni	204	186	390	47	39	86	14	10	09	33	357	07	63
Badjanani	160	159	319	33	37	70	27	13	14	54	265	05	44
Ngoimaroumbo	143	155	298	30	36	66	06	20	43	69	229	06	38
Mdjanga	113	110	223	25	24	49	33	07	06	46	177	05	30
Total	841	794	1635	180	191	371	98	72	82	252	1383	29	241
%													

H : Hommes

F : Femmes

T : Total

Diap. : Diaspora

Moh : Mohéli

Le nombre de ménages est estimé à 241 repartis sur cinq quartiers :

- Nyambo
- Mitreni
- Badjanani
- Ngoimarounbo
- Mdjanga

dont 46 ménages gérés par une femme seule avec des enfants et un seul ménage géré par un homme seul avec des enfants. On remarque l'absence des ménages gérés par des enfants abandonnés comme des orphelins.

4.1. Mouvements migratoires de la population :

a.1 : Migration vers l'extérieur :

Les mouvements migratoires vers les pays étrangers sont très limités. Douze habitants seulement natifs de Hoani vivent à l'extérieur repartis comme suit : 10 habitants vivent en France et 02 à la Réunion. Cependant, on estime à environ une centaine d'habitants natifs de Hoani vivant à Mayotte. Toutefois, la plupart de ceux qui sont à Mayotte, vivent sur des conditions clandestines et peut être sont dépourvus des moyens leur permettant de pouvoir participer aux différentes actions menées en faveur du développement de la localité. En général, la diaspora ne participe pas aux activités de développement du village sauf des projets leurs concernant directement.

- France : 10
- Réunion : 02
- Mayotte : 100

En général, la principale cause de cette migration est la recherche des nouvelles conditions d'une nouvelle vie.

a.2 : Migration à l'intérieur du pays :

Près de 16% des habitants ont quitté la localité pour les autres îles sœurs (Ngazidja et Ndzouani). Ce mouvement migratoire à l'intérieur est très remarquable à Ngoimaroumbo où plus de 23 % de la population est affecté par ce phénomène d'exode rural.

Les raisons sont multiples : certains sont partis pour s'installer définitivement ; d'autres sont partis pour poursuivre des études primaires, secondaires et techniques. Des couples où les maris sont des anjouanais et d'autres s'installent à Fomboni.

On estime à environ 29, le nombre des handicapés dans la localité de Hoani. Leur handicap est de différentes sortes : physique, mental. Certains sont de nature et d'autres accidentels.

Ce tableau ci-dessous donne un bref résumé de leur situation.

Tableau récapitulatif des handicapés à Hoani

Type de population	Nombre	Type d'handicap
Adultes	16 dont 04 femmes	13 moteurs et 04 mentaux
Jeunes	13 dont 4 femmes	07 moteurs et 08 mentaux
Filles	04	
Garçons	03	
Total	29	

5. Organisations sociales

5.1. Les associations villageoises

On distingue plusieurs associations au sein du village de Hoani et qui opèrent dans plusieurs secteurs de développement socio-économique dont une association mère nommée FADEVICO. Le nombre des associations formelles et non formelles est estimé environ à 17 dont la majorité d'entre elles sont des associations de genre féminin.

Le tableau ci-dessous donne une description détaillée des associations structurées et non structurées de la localité de Hoani.

Dénomination	Type	Objectifs	Effectif membre	% femmes
HUPPE	Environnement	Préserver le patrimoine environnemental du village		
Hoani music	Musicales	Préserver le patrimoine musical		
NIYA NDJEMA Mdjanga	Féminine	Promouvoir le développement de la femme	92	
Nourania Ngoimaroumbo	Féminine	Promouvoir le développement de la femme	36	100 % filles
Soudayia Badjanani	Féminine	Promouvoir le développement de la femme	28	100 % filles
Hachimia Ngoimaroumbo	Féminine	Promouvoir le développement de la femme	50	100 % filles
Comité de Pilotage	Communautaire	Promouvoir le développement du		

		village		
Juno	Sportive	Promouvoir le sport	40	
Union Sportive de Badjanani	Sportive	Promouvoir le sport		
Comité de gestion	Communautaire	Veiller à l'entretien et la gestion des ouvrages réalisés dans la localité		
Ouslamia	Féminine		80	
Hoanef	Musicale	Promouvoir la culture musicale du village	80	
Watwaniya Mitreni	Féminine	Promouvoir le développement de la femme	45	
FADEVICO	Fédération des associations de Hoani	Unir toutes les associations pour l'unique cause du développement du village	Toutes les associations du villages sont adhérees	
Oulezi	Musicale	Unir les jeunes de Ngoimaroumbo pour la promotion de la musique	60	25 filles
Amie du théâtre	Théâtrale	Promouvoir le développement à travers le théâtre	30	13 filles
Nourou Ndjema	Association des filles de Badjanani	Promouvoir le développement de la femme	50	
Groupement des éleveurs	Elevage	Développer l'élevage du caprin		

Ces différentes associations mènent plusieurs actions socioéconomique, culturelle, sportive, sanitaire et autres en faveur du développement du village.

5.2. Les catégories socioprofessionnelles

Selon les villageois, les groupes socioprofessionnels sont multiples mais la plupart d'entre eux sont informels. En marge des agents de l'Etat qui occupent des fonctions dans l'administration publique, on note les agriculteurs, les pêcheurs, les éleveurs. A côté de ces groupes, il y a un nombre non négligeable des habitants qui exercent dans des secteurs comme le commerce, la maçonnerie, la menuiserie, l'artisanat, les taximen etc.

5.3. Les formes de solidarité sociale

La solidarité se manifeste surtout dans le cadre de la célébration des festivités coutumières comme les mariages, les circoncisions, les funérailles et autres.

Dans la construction des habitations en dur, les habitants s'entraident pour les ouvrages de béton ; les travaux de la terre pour les constructions en terre battue.

Les paysans peuvent aussi s'unir pour le défrichage des exploitations agricoles mais surtout pendant les récoltes si ces dernières sont bonnes.

5.4. Les conflits internes

- Comme cite l'adage comorien que ceux qui habitent ensemble, ce sont eux qui se disputent. C'est ainsi que dans la localité de Hoani, deux habitants peuvent se quereller pour une question sociale qui selon les concernés met en jeu les intérêts et/ou disgraise la personnalité de l'un de deux.
- Les habitants de la localité de Hoani peuvent se diverger pour des questions religieuses. En guise d'exemple, la façon dont on célèbre la prière du vendredi.
- Des conflits politiques peuvent être enregistrés entre des militants des partis politiques différents. Mais ce type de conflits est occasionnel.
- Des conflits dus à des problèmes fonciers : deux habitants se discutent à propos de l'appartenance d'une parcelle de terrain agricole.

5.5. Les rapports avec les communautés voisines

Selon les villageois, Hoani entretient des bonnes relations de voisinage avec les villages périphériques. Les enfants de Hoani et des villages voisins partagent les mêmes écoles primaires et le collège depuis des temps immémoriaux sans aucun conflit pouvant mettre en doute les relations tissées par des relations parentales, conjugales et autres.

5.6. Us et coutumes

- Le village de Hoani est d'une double originalité : Maoraise et Mohélienne. Ceci s'explique par l'existence de deux types de célébration des cérémonies coutumières : « Shungu sha wa Maoré » pratiquait par les habitants des quartiers de Nyambo, Mdjanga et une moitié de badjanani et le « Shungu sha shimwali » pratiquait par les habitants de Ngoimaroumbo, Mitreni et une moitié de Badjanani. L'existence de deux catégories coutumières interdisait jadis l'union conjugale de deux personnes issues des différentes catégories.

- Certains habitants de la localité consultent des féticheurs avant la célébration des grandes cérémonies coutumières (mariages, circoncision et autres).
- Les grandes festivités sont obligatoires pour vulgariser cérémonies coutumières. Dans le cas contraire, le mariage, les circoncisions ne sont pas valides dans la société.

▪ **6. Les organisations extérieurs opérant dans le village**

La localité de Hoani a bénéficié plusieurs réalisations des différents partenaires et dans divers secteurs notamment l'éducation : il s'agit de la réhabilitation du Collège Rural (CR) et de l'Ecole Primaire Publique (EPP), la réalisation des infrastructures routières (assainissement), construction d'un pont, piste goudronnée de Ngoimaroumbo, mise en place d'un sous Centre de Lecture et d'Animation culturel (sous CLAC) et autres. Parmi ces partenaires, on note le FADC, le Projet Education III, le Travaux Publics (service de l'Etat), l'UNICEF, l'ACCT, l'AFD etc.

Nom	Objectifs	Localisation/siège	Actions entreprises
FADC	Appuyer les communautés les plus démunies pour mener des activités d'intérêt commun dans le cadre du développement local	Fomboni	- Construction d'un pont en 1993 - Construction des 04 salles de classes et canalisation en 1995-2000
Projet Education III	Appuyer les communautés dans le développement local	Fomboni	Construction d'une salle de classe + bureau et magasin
UNICEF	Promouvoir l'éducation de l'enfant et de la jeune fille	Moroni	Réhabilitation salles de classe
ACCT	Promouvoir la culture	Moroni	Ouverture d'un sous centre de lecture et d'animation culturelle
AFD/FAC		Moroni	Adduction d'eau

7. Les ressources naturelles

L'environnement :

a. Déforestation :

La localité de Hoani se trouve à une distance à une distance estimée à environ 7 kilomètres du forêt la plus proche. L'accès à la forêt n'est pas rationnellement contrôlé. Les ressources forestières de même sont utilisées par les habitants d'une façon à l'autre pour satisfaire des besoins vitaux. Il s'agit de la construction des habitats en terre battue et en paille. Les habitants utilisent aussi le bois pour la préparation des aliments. Les outils de pêche comme la pirogue, les pagaies sont fabriqués à partir du bois.

Le bois de chauffe :

Selon les villageois, un ménage peut utiliser en moyenne un fagot pour deux jours. L'opération de ramassage se fait tous les deux jours (période de rupture du stock ramassé). Les bois de chauffe n'ont pas un lieu approprié pour le ramassage mais en général, l'opération se fait dans les exploitations agricoles. Ce sont les femmes et les jeunes filles qui sont responsables du ramassage. Le temps mis varie d'une heure au plus et ceci dépend de la quantité des fagots à ramasser. Cette notion du temps varie surtout pour le ramassage des fagots destinés à la préparation des aliments pendant les grandes festivités coutumières (mariage et autres), le mois du ramadan et le mois de Maoulid (célébration de la naissance du prophète Mohamed PSL).

b) les ordures ménagères

Les types d'ordures les plus fréquents dans les ménages sont les écorces des produits vivriers comme la banane, le manioc, les ignames, les cocos et autres, les sachets en plastiques et les boites de conserve, les feuilles de cocotiers, les déchets dus à la destruction des clôtures locales, les Caracas des véhicules etc. Ces ordures ménagères ne sont pas gérées d'une façon rationnelle car dans la localité il n'y a pas d'incinération, ni des poubelles mais elles sont jetées un peu partout.

Il n'y a jamais eu d'initiative pour le traitement des ordures malgré l'existence d'une association villageoise de type environnemental.

c) Extraction des matériaux de construction

Les villageois utilisent le sable de mer, le gravillon, les moellons pour la construction de leurs maisons.

Bien que les villageois soient conscients de la destruction des zones côtières mais l'absence d'un concasseur, ils se trouvent dans l'obligation d'extraire ces matériaux pour pouvoir construire.

Un camion de sable gros de 2m³ revient à 15.500 FC dont 10.000 FC pour la personne qui ramasse et 5500 FC pour le frais de transport. Le prix de revient d'un voyage de gravillon de 2m³ est de 22.500 FC dont 15.000 FC pour la personne qui ramasse et 7500 FC pour le transport. Quant au moellon, un camion de 2m³ est de 17.500 FC. Pour alimenter la caisse communautaire, les villageois se sont entendus de verser 1000 FC pour chaque voyage de moellon.

Malgré que les opérations de ramassage de ces matériaux de construction entre dans le cadre de la destruction de l'environnement mais elles sont sources des moyens financiers de beaucoup de familles de la localité.

Selon les villageois, seule l'introduction d'une machine à concasser et la révision en baisse de prix de gravillon peuvent alléger ou diminuer les opérations d'extraction de ramassage des matériaux de construction cités ci-dessus.

d) Les sources d'eau

Il existe un réseau d'adduction d'eau qui n'arrive pas à satisfaire la population totale en matière d'eau. Les habitants de la localité s'approvisionnent en eau de robinet. Pour une population de 1635, il existe 10 bornes fontaines qui selon les villageois sont opérationnelles périodiquement. Le nombre de ménages branchés au réseau est 34 sur 241 ménages repartis comme suit :

Mitreni : 09 ménages

Nyambo : 08 ménages

Ngoimaroumbo : 06 ménages

Badjanani : 08 ménages

Mdjanga : 03 ménages

Sur les cinq quartiers qui composent la localité de Hoani deux seulement ont de possibilité de s'approvisionner en eau. Malgré ce problème d'eau, il existe un comité de gestion d'eau qui se charge de l'entretien du réseau. Ce comité mène de temps en temps des activités d'entretien au niveau de la source.

Ceci fait qu'au niveau du captage et le bassin de décantation, la situation est bonne sauf un réseau des conduites d'environ 1000 mètres qui datent depuis les années 1985 ne sont pas en bon état et laissent fuir l'eau.

8. la situation des services sociaux de base

8.1. L'enseignement

Le village de Hoani est doté d'une école primaire publique de six (6) salles de classes qui abrite 347 élèves du CP au CM repartis sur 11 divisions soit 12 instituteurs.

Un collège rural de quatre salles de classes d'un effectif total de 54 élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Ces classes sont assurées par un effectif enseignant de 7 professeurs dont un Directeur déchargé des cours.

Selon les villageois, toutes les écoles sont bien entretenues et répondent aux bonnes normes de l'éducation des enfants. Elles sont toutes équipées des latrines.

Les écoles sont situées dans une distance normale par rapport aux quartiers excepté le quartier de Ngoimaroumbo éloigné à une distance estimée à environ 1 Km et demie.

Dans la localité, il existe un sous Centre de Lecture et d'Animation Culturelle (sous CLAC) financé par l'ACCT qui n'est pas opérationnel ce dernier temps. Le peu de manuels scolaires qui existaient dans le centre aidaient les élèves dans leurs études.

Le tableau ci-dessous récapitule les effectifs scolaires par niveau :

Niveau	Effectif total	Garçons	Filles
CP1	65	31	33
CP2	46	22	24
CE1	56	33	23
CE2	67	40	27
CM1	66	34	32
CM2	49	35	14
Total	347	195	152

A partir de la classe de seconde, les élèves de la localité poursuivent leurs études au lycée de Fomboni et dans d'autres établissements privés comme l'Ecole Privée d'Amitié et Coopération (EPAC) et l'Ecole Communautaire (Gambé Foro), tous des établissements sis à Fomboni.

Le tableau ci-dessous résume les effectifs des élèves dans les différents niveaux d'instruction (du primaire à l'université) et la qualification des villageois :

Niveau	Garçons	Filles	Total	Pourcentage		Observations
				Garçons	Filles	
Primaire	195	152	347	56,20	43,80	
Collège						
6 ^{ème}	18	08	26	69,23	30,77	
5 ^{ème}	13	14	27	48,14	51,86	
4 ^{ème}	19	15	34	55,88	44,12	
3 ^{ème}	13	16	29	44,72	55,28	
Total C.	63	53	116	54,31	45,69	
Lycée						
2 nd	18	05	23	78,26	21,73	
1 ^{ère}	10	09	19	52,63	47,36	

Terminale	13	13	26	50	50	
Total L.	41	27	68	60,29	39,71	
Université						
1 ^{ère} année	10	09	19	52,63	47,36	
2 ^{ème} année	10	08	18	55,56	44,44	
3 ^{ème} année	03	02	05	60,00	40,00	
4 ^{ème} année	04	00	04	100,00	0,00	
5 ^{ème} année	01	00	01	100,00	0,00	
Total U.	27	19	46	58,70	41,30	
Total général	326	251	577	55,56	44,44	

8.2. La santé

Officiellement, le village de Hoani est doté d'un poste de santé assuré par un chef de poste, cadre A.M (infirmier de l'assistance médical) et une aide soignante. Ce centre est composé de quatre pièces dont deux respectivement abritent la pharmacie du poste et la salle d'accouchement. La troisième pièce est réservée pour les visites médicales et la quatrième pour les soins sanitaires.

La distance qui sépare la localité et le Centre Hospitalier Régional (CHR) de la capitale Fomboni est 11 kilomètres.

Dans le domaine de la santé, il n'y a pas mal de qualification. La communauté totalise deux infirmiers anesthésistes, un kinésithérapeute et une sage femme. Tandis que le nombre d'infirmiers qualifiés s'élève à 13 mais et il n'y a pas de médecins opérationnels. Dans la localité, il n'existe pas de cabinet médical privé.

Le nombre de matrones traditionnelles est de 07 dans tout le village. Par contre le nombre de médecins traditionnels est de dix (10) dont 03 trois femmes.

Selon les villageois, le frais de consultation général est de 500 à 1000 Francs comoriens et le taux d'accès aux soins médicaux par an est évalué à 40.000 KMF.

Selon les villageois, on distingue trois sortes de consultation prénatale. Des consultations qui se font au niveau des matrones, des consultations qui se font à la maternité du CHR et des consultations qui se font au niveau du poste de santé du village. Les frais de consultation prénatale au niveau de la maternité du CHR sont évalués à 10.000 FC par trimestre qui prennent seulement en charge l'échographie, les analyses et droit de consultation du médecin. Durant la grossesse, les frais sont évalués à 30.000 Fc exclus les frais de prise en charge des cas de complications qui peuvent survenir.

Comme on distingue trois sortes de consultations prénatales, les accouchements se font aussi à trois niveaux : à la maternité du CHR, au poste de santé de la localité et au niveau des matrones. Les matrones bien qu'elles ne sont pas autorisées à faire des accouchements mais elles les font si elles ne présentent de complications. Les cas compliqués se présentent au poste de santé et si la sage femme se sent dépasser, elle évacue la patiente à la maternité du CHR. Selon les villageois, le taux de consultation prénatale est de 80%. Le taux d'accouchement à domicile est de 10% selon les villageois.

Les maladies les plus fréquentes au village sont :

- Le paludisme
- Filariose
- La diarrhée
- La gale
- Maladies respiratoires (bronchites)
- Estomac
- Hypertension

Malgré les efforts engagés pour lutter contre ou éradiquer ce fléau, la principale cause de mortalité la plus fréquente selon les villageois pour toutes les couches sociales (adultes, jeunes, enfants et nourrissons) est le paludisme. Les solutions possibles préconisées selon les villageois pour résoudre le problème du paludisme, c'est la sensibilisation des villageois sur l'hygiène du milieu mais aussi sur l'utilisation des moustiquaires imprégnées ; réviser à la baisse le prix des moustiquaires pour les rendre accessible à la population. Selon les villageois, les frais de prise en charge d'un cas simple d'hospitalisation de paludisme est de 20.000 FC. Si le cas s'avère compliqué et a besoin d'un traitement de deux semaines, les frais de prise en charge peuvent atteindre 40.000 FC et parfois même les frais dépassent ce montant. Malgré que les signes de malnutrition ne sont pas visibles mais les villageois estiment qu'il existe des enfants mal nourris dans la localité. Les causes de cette malnutrition sont l'ignorance des familles qui n'ont pas des notions de base sur les aliments équilibrés. A ceci s'ajoute la pauvreté de certaines familles qui n'arrivent pas à varier les types des aliments.

9. Les activités économiques

Comme toutes les autres localités de l'île, Hoani est une localité agraire. Les activités socioéconomiques dominantes sont l'agriculture extensive de subsistance ; l'élevage ; la pêche et d'autres petites activités génératrices de revenus très insignifiants. La quasi-totalité des habitants de la localité pratiquent ces activités pour des raisons de subsistance. Ces activités peuvent aussi servir comme sources des faibles revenus familiaux.

9.1. L'agriculture

Utilisation de la terre :

En général, les terres cultivables appartiennent aux habitants du village. Chaque habitant de la localité possède au minimum deux terrains cultivables. La surface cultivable est estimée environ à 1879,8 ha. La surface des exploitations agricoles est estimée à 1504,8 ha soit 80% de la surface totale des terres cultivables. Les terres non exploitées occupent 375,8 ha soit 20% de la surface totale des terres cultivables.

Les cultures vivrières :

Selon les villageois, les types de cultures par ordre d'importance se résument comme suit :

- La culture dominante à Hoani est celle de la bananeraie qui occupe à peu près 30% de la surface totale des exploitations agricoles soit 451,2 ha. La période de récolte (disponibilité) de cette culture s'étale aux mois de (décembre à avril. Selon les villageois, cette culture de subsistance peut servir parfois comme source de revenus familiaux quand les récoltes sont bonnes. La vente des produits bananiers peut se faire dans les marchés locaux comme dans les marchés des îles sœurs surtout à Ngazidja.
- Le manioc occupe le deuxième rang des produits vivriers cultivés à Hoani. Il occupe 20% des exploitations agricoles soit 300,8 ha. Comme tous les autres produits vivriers, le manioc est consommé dans la localité mais il reste aussi parmi les produits d'échange dans les marchés locaux.
- Le taro occupe 5% des exploitations agricoles soit une surface de 75,2 ha. Malgré que cette culture ne soit pas pratiquée par tous les agriculteurs mais sa production est considérable par rapport aux autres cultures.
- Le maïs, cultivé ensemble avec le paddy, il occupe 75,2 ha au sein des exploitations agricoles. C'est une culture très consommée mais sa période de disponibilité est trop brève.
- Comme le maïs, les embrevades sont cultivés en même temps que le paddy. La période de récolte se situe entre août et octobre.
- Le paddy occupe 3% des exploitations agricoles. Sa période de disponibilité s'étale de janvier au septembre. Selon les villageois, les récoltes ne sont pas bonnes à cause de la vieillesse des terres qui ne sont pas laissées en jachère. Cette culture de consommation sert d'appui et diminue un peu l'achat du riz importé qui est l'aliment de base de la localité.

Tableau récapitulatif de type de cultures (par ordre d'importance)

Type	Surface	Quantité/Récolte	Période de disponibilité	Période de rupture
Bananes	451,2 ha	3615 régime / mois	Dec - avril	
Taro	300,8 ha		Mai - août	
Manioc	75,2 ha	9640KG / jour	Juin - juillet	Août -mai
Maïs	75,2		Août - octobre	Janv. - sept
Embrevade	75,2		Juillet-octobre	Nov. - juin
Paddy	42,12 ha			

Les produits de rente :

Les produits de rente comme le girofle, la vanille sont cultivés dans la localité. Ils sont sources de revenus familiaux si le prix est bon dans les marchés

internationaux. Ces produits sont mis en concurrence ce dernier temps et n'ont pas de valeur comme les années passées.

9.2. L'élevage

Le secteur élevage connaît des multiples problèmes dans la localité. Bien que chaque habitant possède au moins un animal (boeuf, cabris, mouton et autres), l'absence de pâturage fait grand défaut pour mener à bien cette activité.

Ce tableau ci-dessous récapitule les espèces et les effectifs des animaux autochtones existant dans le village de Hoani.

Espèces	Quantité
Bovins	482 têtes
Ovins	50 têtes
caprins	1446 têtes
Volaille	2410 têtes
Equin	20 têtes

Comme dans toutes les localités de Mwali, le village de Hoani pratique l'élevage extensif. Les espèces élevées sont considérées comme un trésor familial. Elles peuvent être immolées pendant les grandes festivités coutumières (mariages, circoncision et autres) comme elles peuvent être vendues pour couvrir des urgences pécuniaires au sein de la famille. Ces animaux sont surtout achetés par des ressortissants de la Grande Comores mais on a remarqué que l'importation des espèces bovines venant de Zanzibar et autres pays de la région a réduit le prix de vente des animaux autochtones.

Selon les villageois, les régions où l'élevage est pratiqué ne sont pas favorables à cette activité.

9.3. La pêche

La pêche est parmi les activités informelles menées par les habitants de Hoani. En effet, le poisson constitue un élément important de l'alimentation des habitants de la localité. Il peut être une source importante de revenus des villageois, pourtant les pêcheurs utilisent des moyens de pêche traditionnelle comme la pirogue à pagaies et sur un espace très limité. Ceci fait que les pêcheurs n'arrivent pas à faire cette activité convenablement et la plupart de temps ils se sentent fatigués et voire décourager et préfèrent abandonner l'activité.

Le nombre de pêcheurs pratiquants la pêche traditionnelle est estimé à environ 24 dans la localité. Ces pêcheurs utilisent des moyens de pêche traditionnels comme les pirogues à pagaies qui sont au nombre de 16 et les embarcations motorisées au nombre de 08.

Comme toutes les autres activités, la pêche est de subsistance mais aussi sources des petits revenus pour palier quelques problèmes quotidiens.

Les habitants pratiquent la pêche en profondeur et la pêche à la traîne. La pêche à filet jadis pratiquée et la pêche à la dynamite et la capture des poissons par l'utilisation de tephrosia (Urupva) sont strictement interdites dans la localité pour des raisons de protection de l'environnement.

9.4. L'artisanat

Dans la localité de Hoani, une forte sensibilisation est faite autour de l'artisanat. On remarque que la pratique des nattes est une activité remarquable dans la localité. Les femmes et également les jeunes filles font la confection, des paniers, des plateaux, d'objets de décoration, des chapeaux masi aussi des sacs d'écoliers, modèle servis au Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) du 15 septembre 1991.

Les femmes de Hoani ont bénéficié d'une formation en broderie et couture manuelle par le Projet Education III. Elles font aussi des chéchias, des draps, des boutons à ornements traditionnels pour les besoins familiaux.

C'est dans la localité de Hoani où l'on trouve de la poterie. Avec ce matériau qui se trouve exclusivement dans le village, les femmes pratiquent des marmites, des objets de cuisine et touristiques.

En marge des outils artisanaux cités ci-dessus, presque les hommes du village pratiquent l'artisanat traditionnel pour des besoins particuliers. Il s'agit de la tresse des feuilles de cocotterie (Mtsepvé, Mbaga, Ouhandza etc.)

Les femmes font aussi les chéchias, les draps à ornement traditionnel pour les besoins familiaux. Plusieurs femmes ont pu bénéficier d'une formation dans ce domaine très récemment.

II. PARTIE II. ELABORATION DU PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL

10. Les problèmes majeurs

Parmi les problèmes majeurs auxquels se trouve confronter la localité de Hoani selon les villageois, on note :

1. Inondations perpétuelles pendant les saisons pluvieuses et la dégradation des zones d'habitation
2. Insuffisance de la quantité et de la qualité de l'eau
3. Absence d'un lieu d'encadrement des élèves et de la promotion de l'artisanat
4. Insuffisance des unités d'accueil des enfants en âge d'être scolarisés
5. Absence des performances sportives
6. Absence d'un lieu de conservation des produits halieutique
7. Non assistance des accouchements à domicile
8. Incapacité de cultiver une exploitation agricole normale et non traitement des plantes
9. Mauvaise gestion du milieu environnemental
10. Absence des techniciens en culinaire dans la localité

11. Une filière informelle et inexploitation des potentialités naturelles

Les villageois préconisent des solutions aux problèmes auxquels ils se trouvent confronter :

11. ANALYSE DES PROBLEMES ET SOLUTIONS

1. Domaine	Nature des problèmes	Effets	Solutions
Habitat	<ul style="list-style-type: none"> - Inondations perpétuelles pendant les saisons pluvieuses - Dégradation des zones d'habitation 	<ul style="list-style-type: none"> - Dégradation progressive des zones d'habitation - Dégâts matériels et humains 	Construction d'un ouvrage de protection ou Aménagement du lit de la rivière

La vie de plus de 628 habitants de la population de Hoani résidents dans les quartiers de Nyambo et Mdjanga est en danger à cause des inondations perpétrées. Déjà, l'histoire connaît deux événements tragiques respectivement en 2002 et 2003. Des fortes pluies ont provoqué des inondations qui ont causé d'énormes dégâts matériels. Ces événements avaient même mobilisé la communauté internationale et une aide considérable a été destinée aux victimes.

2. Domaine	Nature des problèmes	Effets	Solutions
Eau	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de la quantité et de la qualité de l'eau 	Augmentation des maladies liées à l'eau comme la filariose et autres.	Réhabiliter le bassin de décantation, changement de certaines conduites et extension du réseau

La contamination et l'insalubrité de l'eau surtout pendant la saison pluvieuse sont sources des maladies hydriques qui menacent la population de la localité. Le non accès à l'eau engendre des problèmes au niveau des femmes responsables des opérations de ravitaillement. La tombée des femmes enceintes peut provoquer la perte des grossesses et/ou des complications. Hoani a été choisi en 2000 pour le lancement de la campagne nationale contre la filariose à cause du taux de ce fléau dans cette localité. L'extension du réseau et le traitement de l'eau peuvent résoudre ces phénomènes sociaux.

3. Domaine	Nature des problèmes	Effets	Solutions
Culture et loisirs	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'un lieu d'encadrement des élèves et de la promotion de l'artisanat 	Niveau des élèves en baisse et non développement des activités artisanales	Construction d'un centre et/ou aménagement d'un local

On remarque une forte sensibilisation autour du secteur de l'artisanat. Les femmes et également les jeunes filles se sont mobilisées pour la confection, la fabrication des paniers, des plateaux, d'objets de décoration, des chapeaux masi aussi des sacs d'écoliers, modèle servis au Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) du 15 septembre 1991.

Ces femmes de Hoani ont bénéficié d'une formation en broderie et couture manuelle par le Projet Education III. D'autres activités sont aussi menées par les femmes comme la poterie et autres.

Il s'avère que la construction d'un centre polyvalent pour abriter tous ces activités peut relancer d'avantage le secteur et créera d'emplois surtout au rang des femmes et jeunes filles qui se sentent délaissées.

4. Domaine	Nature des problèmes	Effets	Solutions
Education	- Insuffisance des unités d'accueil des enfants en âge d'être scolarisés	Scolarisation tardive des enfants et stagnation du taux de scolarisation	Construction de 2 salles de classes

L'éducation des jeunes est parmi les priorités de la localité de Hoani. Pourtant, l'insuffisance des unités d'accueil reste un handicap majeur et diminue des années en années le taux de scolarisation des jeunes en âge de scolarisation. Les parents des jeunes du quartier de Ngoimaroumbo se sentent en difficultés d'accompagner les enfants à une distance plus d'un kilomètre pour l'école surtout pendant la saison des pluies.

La construction d'une école surtout dans le quartier permettra aux parents favorisera l'envoi des enfants à l'école et surtout de la jeune fille.

5. Domaine	Nature des problèmes	Effets	Solutions
Sport	- Absence des performances sportives	- Absence des jeunes sportifs dans l'arène locale et nationale - Dégradation du niveau sportif existant	Aménagement et extension du plateau sportif existant

Hoani est une localité à vocation sportive. Des jeunes de la localité, jadis participaient aux compétitions au niveau local et national. Le sport était aussi un trait d'union des jeunes, qui se trouvent dispersés à cause de l'absence d'une infrastructure sportive. Cette dispersion est un des facteurs qui contribuent à la délinquance des jeunes, un phénomène social qui a des conséquences négatives dans le développement de la localité.

L'aménagement du plateau sportif renâtra la solidarité en péril et contribuera au développement de la localité.

6. Domaine	Nature des problèmes	Effets	Solutions
Pêche	- Absence d'un lieu de conservation des produits halieutique	- Pourriture des produits halieutiques - Un secteur en perpétuel dégradation	Construction d'un local techniquement répondant aux besoins de conservation

La pêche est l'un des secteurs socioéconomiques de Hoani, pourtant il reste informel malgré les potentialités que possède la localité. Ce secteur peut contribuer à l'économie du village s'il est organisé. L'utilisation des outils archaïques et les méthodes traditionnelles défavorisent les pêcheurs et font du secteur moyen de subsistance.

La construction d'une unité de conservation relancera le secteur et incitera les habitants à pratiquer d'avantage et peut aider les pêcheurs à se doter des moyens adéquats pour la pratique de la pêche moderne.

7. Domaine	Nature des problèmes	Effets	Solutions
Santé	Non assistance des accouchements à domicile	Augmentation des cas de complications suite aux accouchements à domicile	Organiser une formation en renforcer les capacités des matrones existantes

D'une manière générale, les femmes de Hoani font les accouchements dans des conditions précaires. Les risques d'accouchements augmentent des jours en jours avec la pratique de la médecine à domicile à cause des moyens financiers.

Le poste de santé du village n'arrive pas à satisfaire les besoins des habitants. La formation des matrones peut donner un nouveau souffle aux femmes et sera une des solutions pour éviter les risques d'accouchements à domicile.

8. Domaine	Nature des problèmes	Effets	Solutions
Agriculture	- Incapacité de cultiver une exploitation agricole normale - Non traitement des plantes	- Faible et mauvaise qualité de rendement agricole	- Appuyer techniquement financièrement les paysans - Création d'une mutuelle agricole

L'économie du village réside sur la pratique de l'agriculture extensive de subsistance. Les agriculteurs utilisent des moyens rudimentaires qui ne laissent pas aucune chance aux agriculteurs de développer le secteur. L'absence d'encadrement technique et un lieu de vente des intrants agricoles sont des facteurs qui défavorisent le secteur. Les rendements sont de temps en temps faibles et les revenus sont maigres sont conséquences d'une insuffisante alimentaire.

L'appui en intrant et la création d'une filière, selon les villageois sont des solutions qu'ils préconisent pour le développement du secteur afin de la faire un domaine économique.

9. Domaine	Nature des problèmes	Effets	Solutions
Environnement	- Mauvaise gestion du milieu environnemental	Destruction du patrimoine environnemental (faune et flore)	- Former des jeunes formateurs en gestion de l'environnement

Parmi les potentialités du village est les espèces endémiques protégées comme la tortue marine, le concombre de mer, les coraux etc. Leur milieu d'habitation qui est l'environnement a besoin d'une gestion rationnelle afin d'assurer un développement durable. Ces espèces endémiques attirent les touristes nationaux et internationaux qui contribuent aux revenus villageois.

La formation des jeunes en gestion des ressources environnementales peut répondre aux objectifs des villageois qui se résument sur la conservation du milieu environnemental et le développement du tourisme.

10. Domaine	Nature des problèmes	Effets	Solutions
AGR	- Absence des techniciennes culinaires dans la localité - Impossibilité de créer des AGRs dans le secteur touristique	- Absence des repas équilibré d'où les problèmes de malnutrition chez les enfants	- Former des femmes et jeunes filles sur les techniques culinaires - Appuyer l'initiative de création d'une tontine

La restauration et l'hôtellerie sont des secteurs en renaissance dans l'île de Mwali. C'est un secteur qui demande d'une main d'œuvre qualifiée afin de pouvoir relancer le secteur touristique. Et pourtant l'absence de qualification en cuisine ne donne pas aux femmes les possibilités des activités génératrices des revenus mais aussi de développer les expériences empiriques acquises au cours des pratiques quotidiennes.

La formation des jeunes femmes et filles va promouvoir et inciter les bénéficiaires à créer une sorte de tontine qui peut contribuer à leurs revenus et diminuer le chômage.

11. Domaine	Nature des problèmes	Effets	Solutions
Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> - Une filière informelle - Inexploitation des potentialités naturelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Un secteur en perpétuel dégradation et inexploité - Perte des revenus touristiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer la création d'une filière des artisans et dispenser ses membres d'une formation

Parmi les sources des revenus des villages de l'île de Mwali surtout des villages situés au bord de la mer sont la vente des objets artisanaux locaux. Hoani est l'un des villages visités par les touristes et pourtant les habitants n'arrivent pas à exploiter le secteur à cause de l'absence des performances de fabriquer les potentialités existantes. L'offre des objets artisanaux est faible et le manque d'esthétique de ces objets diminue la valeur.

C'est ainsi, que cette formation est l'unique moyen de relancer le secteur.

12. LE PLAN DE DEVELOPPEMENT DE HOANI

1. Vision, objectifs et résultats attendus :

Le Plan de développement Local de Hoani couvre la période 2006-2010. la vision global est améliorer les conditions économiques et sociales au bénéfice de tous les membres de la communauté. Toutefois, ce plan demande une attention particulière qui se résume sur l'éducation civique de tous les membres de la communauté afin de pouvoir participer volontairement et activement à la réalisation des activités prévues.

Parmi **les objectifs principaux** de ce Plan de Développement Local de Hoani, on note :

- La protection du village contre les inondations perpétrées pendant les saisons pluvieuses et les intempéries ;
- Assurer la localité un approvisionnement quantitatif et qualitatif en eau ;
- Encadrer les élèves en éducation de base et augmenter les unités d'accueil des enfants en age de scolarisation ;
- Faire la promotion de l'artisanat et attirer les touristes afin de générer des revenus ;
- Augmenter les effectifs des écoles d'accueil et le taux de scolarisation et combattre la délinquance juvénile ;
- Former des jeunes athlètes compétitifs au niveau local et national voire même international ;
- Faire de la pêche un secteur générateur des revenus et économique ;
- Assister les accouchements à domicile afin de réduire l'incidence des risques liés à ces accouchements à domicile ;
- Augmenter les capacités d'exploitation des terrains agricoles et assurer des bonnes récoltes ;
- Conservation et gestion durable du milieu environnemental
- Création des emplois et lutte contre le chômage au sein des femmes ;
- Organiser le secteur artisanal et création des emplois.

Et **les résultats attendus** durant la période de 2006-2010 peuvent être résumés comme suit :

- Construction d'un ouvrage de protection ou Aménagement du lit de la rivière
- Réhabiliter le bassin de décantation, changement de certaines conduites et extension du réseau
- Construction d'un centre et/ou aménagement d'un local
- Construction de 2 salles de classes
- Aménagement et extension du plateau sportif existant
- Construction d'un local techniquement répondant aux besoins de conservation

- Organiser une formation en renforcer les capacités des matrones existantes
- Appuyer techniquement financièrement les paysans
- Création d'une mutuelle agricole
- Former des jeunes formateurs en gestion de l'environnement
- Former des femmes et jeunes filles et appuyer l'initiative de création d'une tontine
- Appuyer la création d'une filière des artisans et dispenser ses membres d'une formation

2. Les partenaires potentiels du village :

La communauté de Hoani compte réaliser les actions prioritaires reconnues dans ce Plan de Développement Local à travers l'appui des partenaires potentiels notamment :

- Le projet de Soutien aux Services (PSS) FADC III
- Le Programme Pluriannuel des Micro réalisations (PPMR)
- La Federation des Acteurs pour le Développement Economique et Social de l'île autonome de Mwali (FADESIM)
- L'Union des Comores et l'île autonome de Mwali
- PNUD
- UNICEF
- Union Européenne
- Des ONGs
- DIASPORA
- Coopération française

3. Les risques et menaces :

Les risques et menaces pouvant contribuer à l'exécution de ce plan de développement local du village de Hoani se résume comme suit :

- Démobilisation de la communauté ;
- Incohérence du PDL avec la politique gouvernementale du développement ;
- Instabilité politique et institutionnelle ;
- Calamité naturelle ;
- Désengagement des partenaires potentiels ;
- La non vulgarisation de ce plan de développement local auprès des partenaires et bailleurs de fonds;
- La non appropriation du PDL par les autorités locales ;
- La non diffusion du PDL auprès de la Diaspora.

13. PLAN D'INVESTISEMENT DE HOANI

Domaine	Intitulé du projet	Description du sous projet	Année de réalisation	Coût estimatif			Partenaires potentiels
				Total	Financement demandé	Fonds propres	
1. Habitat	Construction d'une digue	Construction d'un ouvrage de protection ou Aménagement du lit de la rivière	2006	23 950 200	21 555 000	2 395 200	FADC PPMR Etat
2. Eau	Réhabilitation système adduction d'eau	Réhabiliter le bassin de décantation, changement de certaines conduites et extension du réseau	2006	29 400 000	26 460 000	2 940 000	FADC ETAT FADESIM PNUD
3. Culture et loisirs	Construction d'un centre des jeunes	Construction d'un centre et/ou aménagement d'un local	2008	14 000 000	12 600 000	1 400 000	UE FADC PPMR PNUD
4. Education	Construction de 2 salles de classes	Construction de 2 salles de classes	2008	21 000 000	18 900 000	2 100 000	UNICEF UE ETAT FADC
5. Sport	Aménagement du plateau sportif	Aménagement et extension du plateau sportif existant	2006	18 000 000	16 200 000	1 800 000	ONG DIASPORA ETAT
6. Pêche	Conservation des produits halieutiques	Construction d'un local techniquement répondant aux besoins de conservation	2006	9 700 000	8 730 000	970 000	ETAT FADC FED PNUD
7. Santé	Formation des matrones	Organiser une formation en renforcer les capacités des matrones existantes	2006	800 000	760 000	40 000	FADC OMS ETAT

8. Agriculture	Appui en intrants	Appuyer techniquement financièrement les paysans Création d'une mutuelle agricole	2005	2 500 000	2 375 000	125 000	ETAT FADC FADESIM FED
9. Environnement	Gestion durable de l'environnement	Former des jeunes formateurs en gestion de l'environnement	2006	650 000	585 000	65 000	ETAT FADC PNUD
10. AGR	Appui des AGR	Former des femmes et jeunes filles et appuyer l'initiative de création d'une tontine	2007	650 000	585 000	65 000	FADC ETAT FED PNUD
11. Tourisme	Restauration	Appuyer la création d'une filière des artisans et dispenser ses membres d'une formation	2007	1 250 000	1 125 000	125 000	PNUD ETAT FADC

CONCLUSION

Ce Plan de Développement de Hoani couvrant la période 2006-2010 est un document de référence qui s'articule autour des problèmes, des potentialités et besoins prioritaires de cette localité en matière de développement.

Elaboré sur financement de l'Etat comorien à travers le Projet de Soutien aux Services (PSS) dénommé FADC III sous un crédit IDA (Banque Mondiale), ce document est réalisé par la communauté de Hoani représentée par trois focus groupes (hommes, femmes et jeunes) avec l'appui d'une équipe du Secrétariat Exécutif Régional du FADC de Mwali.

Sa vision globale est d'améliorer les conditions socioéconomiques des membres de la localité à travers la réalisation des activités exprimées par l'appui des partenaires et la participation effective de toutes les couches sociales du village.

Il fait l'analyse des problèmes et des solutions préconisées et montre les risques pouvant entraver la mise en œuvre des actions citées.

Une attention particulière doit être tirée pour la vulgarisation de ce document à tous les niveaux afin qu'il puisse répondre aux objectifs affichés.

Ce document n'est pas figé et peut être mis à jour d'un moment à l'autre s'il s'avère nécessaire tout en suivant les besoins du développement répondant aux doléances et au bénéfice des intérêts de la majorité de la population de la localité.

LES ANNEXES : LES FICHES DE PRIORISATION DES BESOINS PAR FOCUS GROUPE

Annexe 1 : GOUPE HOMMES

Domaine	Nature des problèmes	Population touchée	Objectifs	Solutions proposées
Habitat	<ul style="list-style-type: none"> - Inondations perpétuelles pendant les saisons pluvieuses - Dégradation des zones d'habitation 	Toute la population	Protéger le village contre les inondations	Construction d'un ouvrage de protection ou Aménagement du lit de la rivière
Education	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des unités d'accueil des enfants en âge d'être scolarisés 	Les enfants en âge de scolarisation	Promouvoir l'éducation des jeunes en âge de scolarisation	Construction de 2 salles de classes
Eau	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de la quantité et de la qualité de l'eau 	Les villageois	Réhabilitation et extension du réseau d'adduction d'eau existant	Réhabiliter le bassin de décantation, changement de certaines conduites et extension du réseau
Culture et loisirs	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'un lieu d'encadrement des élèves et de la promotion de l'artisanat 	Les villageois surtout les jeunes	Encadrement et formation des jeunes	Construction d'un centre et/ou aménagement d'un local
Assainissement	<ul style="list-style-type: none"> - Pistes internes non praticables durant la saison pluvieuse - Des accidents fréquents dus aux glissements 	Les villageois	Désenclavement interne des quartiers	<ul style="list-style-type: none"> - Bitumer les rues et rues du village - Drainage des eaux par le biais des caniveaux
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> - Incapacité de cultiver une exploitation agricole normale - Faibles rendements agricoles 	Les villageois	Améliorer les rendements agricoles	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer techniquement financièrement les paysans Création d'une mutuelle agricole

Artisanat	- Une filière informelle Inexploitation des potentialités naturelles	Jeunes femmes et jeunes garçons	Renforcer les capacités des artisans locaux	Appuyer la création d'une filière des artisans et dispenser ses membres d'une formation
Pêche	- Absence d'un lieu de conservation des produits halieutique	Une grande partie de la population	Faciliter la conservation des produits halieutique des pêcheurs de la localité	Construction d'un local techniquement répondant aux besoins de conservation

Annexe 2 : Focus femmes

Domaine	Nature des problèmes	Population touchée	Objectifs	Solutions proposées
Habitat	- Inondations perpétuelles pendant les saisons pluvieuses - Dégradation des zones d'habitation	Toute la population	Protéger le village contre la rivière	Construction d'un ouvrage de protection ou Aménagement du lit de la rivière
Eau	- Insuffisance de la quantité et de la qualité de l'eau - Existence des maladies hydriques	Les villageois	- Assurer la population en eau potable - Réduire le taux des maladies hydriques	Réhabiliter le bassin de décantation, changement de certaines conduites et extension du réseau
AGR	- Manque d'emplois - Faibles revenus des femmes	Le femmes et jeunes filles	- Développer les potentialités culinaires des femmes - Création d'emplois - Augmenter les revenus familiaux	- Former des femmes et jeunes filles - Appuyer l'initiative de création d'une tontine
Culture des femmes	- Absence d'un lieu d'encadrement de rencontres et d'apprentissage	Les femmes et jeunes filles	Faire la promotion de la femme et de la jeune fille	Construction d'un centre et/ou aménagement d'un local
Education	- Insuffisance des unités d'accueil des enfants scolarisables	Les enfants scolarisables	Assurer la scolarisation des enfants	- Construction de 2 salles de classe

	- Scolarisation tardive des enfants			
Santé	- Non assistance des accouchements à domicile - Augmentation des risques des accouchements à domicile	Les femmes	- Assister les cas urgents des accouchements à domicile - Réduire les incidences d'accouchements à domicile	- Organiser une formation en renforcement des capacités des matrones existantes
Artisanat	- Une filière informelle Inexploitation des potentialités naturelles	Jeunes femmes et jeunes garçons	Doter les femmes et jeunes filles d'une formation technique et création d'emploi	- Appuyer la création d'une filière des artisans et dispenser ses membres d'une formation
Pêche	- Absence d'un lieu de conservation des produits halieutique	Une grande partie de la population	- Conservation des poissons - Création d'emplois - Augmentation des revenus familiaux	- Construction d'un local techniquement répondant aux besoins de conservation

Annexe 3 : Focus jeunes

Domaine	Nature des problèmes	Population touchée	Objectifs	Solutions proposées
Eau	- Insuffisance de la quantité et de la qualité de l'eau - Existence des maladies hydriques	Toute la population	- Améliorer la quantité et la qualité de l'eau - Lutter contre les maladies liées au mauvaise qualité de l'eau	Réhabiliter le bassin de décantation, changement de certaines conduites et extension du réseau
Habitat	- Inondations perpétuelles pendant	Les villageois	- protéger le village contre l'érosion	- Construction d'un ouvrage de protection ou

	<ul style="list-style-type: none"> les saisons pluvieuses - Dégradation des zones d'habitation 			Aménagement du lit de la rivière
Sport	<ul style="list-style-type: none"> Manque d'emplois Faibles revenus des femmes 	Le femmes et jeunes filles	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les performances des jeunes sportives 	<ul style="list-style-type: none"> - Former des femmes et jeunes filles - Appuyer l'initiative de création d'une tontine
Culture et loisirs	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'un lieu d'encadrement des élèves et de la promotion de l'artisanat 	Les jeunes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer l'éducation des jeunes ▪ Créer un lieu de loisirs 	Construction d'un centre et/ou aménagement d'un local
Education	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des unités d'accueil des enfants scolarisables - Scolarisation tardive des enfants 	Les enfants scolarisables	Augmenter les lieux d'accueil des enfants en âge d'être scolarisés	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de 2 salles de classe
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> - Incapacité de cultiver une exploitation agricole normale - Non traitement des plantes - Faibles rendements agricoles 	Les villageois	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les rendements agricoles - Faire du secteur un atout économique et d'emplois 	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer techniquement financièrement les paysans - Création d'une mutuelle agricole
Pêche	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'un lieu de conservation des produits halieutique 	Les pêcheurs	<ul style="list-style-type: none"> - Conserver les produits halieutiques destinés à la vente - Augmenter les revenus des pêcheurs locaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction d'un local techniquement répondant aux besoins de conservation
Santé	<ul style="list-style-type: none"> - Non assistance de accouchements à domicile - Augmentation des risques des accouchements à domicile 	Les femmes	<ul style="list-style-type: none"> - Assister les cas urgents des accouchements - Réduire les incidences des accouchements à domicile 	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser une formation en renforcement des capacités des matrones existantes

AGR	- Absence des techniciens en culinaire dans la localité	Surtout les femmes et jeunes filles	Renforcer les capacités de cuisine des femmes du village et créer des emplois	- Former des femmes et jeunes filles et appuyer l'initiative de création d'une tontine
Tourisme	- Mauvaise gestion du milieu environnemental - Perte des revenus touristiques	Les villageois	Conservation durable de l'environnement	- Former des jeunes formateurs en gestion de l'environnement